

Avis de constitution

SOCIETE « KMCD ELECTRICITE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SELMER NON LOIN DE LA
COOPEC, Lot 1352, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMCD ELECTRICITE »

Objet : --froid industrielle;
- prestation de service;
-BTP;
-électricité HT-BT;
sécurité électronique;
froid et climatisation;
-commerce générale;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SELMER NON LOIN DE

LA COOPEC, Lot 1352, Ilot 102

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI ATHANASE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09792 du 26/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58497/GTCA/RC/2024 du 26/09/2024

